

Bilan

Délégués du personnel-Délégués syndicaux

Délégués du Personnel

La tâche confiée et assumée par les délégués du personnel SUD ne se cantonne pas à la rédaction du plus grand nombre de question, ce n'est pas notre soucis essentiel!!!

Nous, organisation syndicale SUD, axons nos efforts sur la pertinence et la qualité de nos interventions. Nous nous efforçons d'être un contre-pouvoir efficace. Nous persévérons dans cette démarche qui fait notre différence.

Au quotidien, nous intervenons pour la défense collective et individuelle des salariés auprès des hiérarchies directes et de la direction. Nous intervenons de même sur les problèmes de sécurité, d'environnement et de conditions de travail. Nous nous efforçons d'être force de propositions. Notre objectif n'étant pas de détruire, mais d'améliorer la qualité du quotidien.

Un compte-rendu des réunions mensuelles est distribué, il permet d'informer le personnel, la direction occultant lors du compte-rendu officiel une partie des débats qui ont lieu en séance.

Délégués syndicaux

Les délégués syndicaux sont désignés par les organisations syndicales. Leur rôle est de coordonner les actions DP-CE-CHSCT. Toutefois, leur champ d'action et les moyens accordés (heures de délégation, budget,...) dépendent du résultat des élections professionnelles.

Voici trois exemples pour illustrer notre pratique syndicale:

Respect légal de la durée du travail : Cet exemple reflète bien notre pratique syndicale.

Lors des rencontres avec la direction, SUD n'a eu de cesse de poser des questions sur le respect du temps de travail. La direction n'a jamais voulu répondre correctement. Conscient de la situation, au même titre que toutes les autres organisations syndicales, SUD a entrepris un

contrôle des horaires. En s'appuyant sur le Code du Travail, nos investigations nous ont amené à constater que SPS avait recours au travail gratuit. Plus tard, devant l'ampleur des dégâts et le mutisme de la direction, SUD a décidé de saisir l'Inspection du travail.

Notre pratique syndicale est sans ambiguïté. Ayant la certitude que SPS avait recours à une démarche illégale, SUD ne pouvait rester sans agir et a décidé de saisir les pouvoirs publics. Malgré la menace de la direction de remettre en cause l'accord sur l'horaire individualisé et face à une répression exercée sur les militants SUD, nous avons continué à dénoncer le fait que SPS avait recours au travail au noir.

Même aujourd'hui, notre lutte continue. Au dernier CE, la direction a annoncé que 4 salariés avaient dépassé le contingent légal maxi. annuel des heures supplémentaires. Lors de son contrôle, l'Inspecteur du Travail n'avait recensé qu'un seul salarié. C'est la preuve que la situation est loin d'être réglée.

Mais au delà du non respect de la durée du temps de travail, SUD lutte contre la réduction des effectifs. Comment peut-on accepter un prévisionnel de 50 suppressions d'emploi par an alors que des salariés travaillent gratuitement ?

Au même titre, SUD s'oppose à la précarité. SPS a les moyens de mener une politique de l'emploi offensive. Plus de 10% des salariés sont en situation de précarité (intérimaires, CDD, détachés). SUD revendique l'embauche des intérimaires et des CDD ainsi que des propositions d'embauches pour les détachés.

Politique salariale : Chaque année, toutes les organisations syndicales sont amenées à négocier la politique salariale. Là encore, notre revendication est sans ambiguïté : la politique salariale se doit de défendre le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés SPS. Et pour cela, un seul moyen est possible : l'augmentation uniforme pour tous. Sud continuera à refuser une politique salariale basée

sur l'augmentation individuelle et sur des mesures d'accompagnement telles que médaille du travail, congé de paternité, Ces dernières méritent un suivi mais dans un autre cadre.

Mobilité forcée : Depuis plusieurs années, la sous-traitance ne cesse de croître . Devant la recherche de nouveaux profits, la direction sous-traite tout azimut. Le démantèlement des services et la ré-affectation du personnel non-spécifique en spécifique ont amené dernièrement, la direction de SPS à engager un processus de mobilité forcée. Lors du CE du 06/10/05, les élus SUD sont intervenus et ont fait une déclaration pour dénoncer cette démarche arbitraire. Nous avons informé l'ensemble des salariés et appelé à s'opposer à ce processus.

Au delà de ces exemples, les élus et mandatés SUD interviennent quotidiennement pour défendre les droits des salariés. Nous

intervenons à chaque fois qu'un salarié nous sollicite. Nous intervenons dans les services où la direction impose des restructurations, de la mise en sous-traitance et, fait récent, l'éviction de personnel des services sans leur consentement.

Parce que notre direction refuse de rouvrir le dossier sur l'accord Amiante, nous accompagnons tous les salariés qui veulent faire valoir leur droit au départ. Nous nous assurons que le salarié bénéficie de conditions de départ acceptables.

Sur plusieurs sujets (embauche des précaires, mobilité forcée, politique salariale,...), nous avons appelé les salariés à se mobiliser. Nous tenons toujours à respecter les mandats fixés par le personnel en grève. Fidèles à nos convictions, nous adaptons nos actions pour répondre aux exigences des salariés.

Par ailleurs, les délégués syndicaux soutenus par les militants, participent aussi aux actions extérieures à l'entreprise (conflit des postiers, SNCF, Agir ensemble contre le chômage, ...).

Candidats SUD aux élections des délégués du personnel

Centre 7

Collège n°1

HAZERA Laurent

SEGUIN Mikaël

Collège n°2

POITEVIN Guy

FESTY Daniel

VALEIX Jean-Luc

COCURULLO Gilbert

HUMEAU Philippe

BARON Pierre

BARRERE Pierre

LHOMME Xavier

JIMENEZ Sébastien

LODE Philippe

DUFAU Jean-Claude

LE GOBIEN Gilbert

CARAUX Laurent

MARZAC Jean-François

BARBE Patrick

MATTEI Stéphane

CHAMPUY Hervé

FERRI Serge

BARLEMONT Jean

GAUTIER Didier

Centre 8

Collège unique

BEN ALI Éric

LOUSTALET Gérard

PINCHAULT Yves

Une seule alternative !

VOTEZ SUD

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr